



Le conseil en orientation

au sein du CFP commerce plein temps

Vous vous posez des questions sur votre avenir ?

- Quelle **voie** suivre après le CFC/AFP ?
- Comment **rebondir** si la formation ne vous convient pas ?
- Quels **métiers ou formations** correspondent à vos intérêts ?

Le ou la psychologue conseillère en orientation, déléguée par l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC), peut vous aider à **réfléchir** à la suite de votre parcours.

Nous vous proposons :

- Des entretiens personnalisés pour **faire le point** sur votre parcours;
- Une aide à l'élaboration d'un **projet réaliste** en tenant compte des différents paramètres du monde professionnel et du système de formation;
- Un accompagnement pour réfléchir à l'**après-CFC/AFP** : poursuite d'études, insertion professionnelle, spécialisations;
- Une **évaluation** de vos intérêts, de vos valeurs et de vos compétences;
- Des **conseils** pour choisir un projet adapté à vos aspirations et votre profil;
- Des informations sur les **métiers et les formations** existantes;
- Une aide à la **prise de décision** et à la clarification de vos motivations.

Un accompagnement **confidentiel et gratuit**.

Pour vous aider à **atteindre vos objectifs**, les psychologues conseillers et conseillères en orientation peuvent, avec votre accord, collaborer avec **votre famille, le corps enseignant et d'autres personnes ressources**.

Comment prendre rendez-vous ?

Les modalités de prise de rendez-vous sont à consulter directement auprès de l'école.